



# Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ F.S.S.P.X. Le Moulin du Pin F - 53290 BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF

Grignion de Montfort et les saints anges gardiens...

Le mot de l'aumônier

Chers membres et amis,

La très sainte Vierge Marie est la Reine des anges. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort le proclame hautement : « Marie commande dans les cieux sur les **anges** et les bienheureux... Telle est la volonté du Très-Haut... qu'Il a faite la Souveraine du ciel et de la terre... »<sup>1</sup>

Il voit, des yeux de la foi, ces créatures toutes spirituelles se prosterner aux pieds de Marie : « Tous les **anges** dans les cieux lui crient incessamment, comme dit saint Bonaventure : Sancta, sancta, sancta Maria Dei Genitrix et Virgo ; et lui offrent millions de millions de fois tous les jours la Salutation des anges : Ave Maria, etc., en se prosternant devant elle et lui demandant pour grâce de les honorer de quelques-uns de ses commandements. »<sup>2</sup>

Il enseigne comment les anges sont au service de la Vierge. Marie conduit et dirige ses fidèles esclaves en leur donnant de bons conseils ; « si ce n'est pas par elle-même qu'elle leur donne ces conseils, c'est par le ministère des **anges**, qui n'ont pas de plus grand honneur et plaisir que d'obéir à quelqu'un de ses commandements pour descendre sur terre et secourir quelqu'un de ses serviteurs. »<sup>3</sup>

Il considère encore Marie comme Générale des armées du Très-Haut<sup>4</sup> ; ses serviteurs peuvent compter sur elle : « Cette bonne Mère et Princesse puissante des cieux dépêcherait plutôt des bataillons de millions d'**anges** pour secourir un de ses serviteurs qu'il fût jamais dit qu'un fidèle serviteur de Marie, qui s'est confié en elle, a succombé à la malice, au nombre et à la force de ses ennemis. »<sup>5</sup>

Voici un exemple pratique de sa dévotion aux saints anges. En 1706, durant son retour de Rome, il demande l'hospitalité à un curé : « Il salue le maître de céans et, dans la sainte audace de son esprit de foi, il se met à genoux pour réciter un Ave Maria et l'oraison Visita, quæsumus, Domine habitationem istam. » C'est-à-dire : « Nous vous supplions, Sei-

gneur, de visiter cette demeure, et d'en éloigner toutes sortes d'embûches de l'ennemi ; que vos saints **anges** y habitent afin de nous conserver en paix, et que votre bénédiction soit sur nous. »<sup>6</sup>

En 1711 à La Rochelle, en raison de son zèle, le missionnaire est le sujet d'un phénomène surnaturel : « Vers la fin de la mission qu'il prêchait aux hommes, il devait se rendre un soir chez un sculpteur... à qui il avait fait quelques commandes. Ayant été informés de son projet, les trois sires se postèrent dans une ruelle obscure, étroite et peu fréquentée, pour lui porter un mauvais coup. Au jour convenu, M. de Montfort, accompagné de M. des Bastières et de frère Mathurin, se dirigeait vers la maison du sculpteur quand, à l'entrée de la ruelle, il s'arrêta soudain, se trouvant, disait-il, absolument incapable d'avancer. On dut faire un long détour. Ni le Père, ni ses compagnons ne comprirent ce phénomène. Quelques années plus tard, M. des Bastières en eut l'explication. Dans une chambre de Poiré-sur-Vie, en Vendée, il surprit la conversation d'un voyageur, exprimant le regret d'avoir jadis manqué le missionnaire, après l'avoir guetté dans une rue de La Rochelle depuis sept heures du soir jusqu'à onze heures. »<sup>7</sup> Cette protection mystérieuse n'est-elle pas, tout simplement, le fruit d'une intervention de son bon ange gardien ?

Enfin, la dévotion du Père Grignion à l'ange gardien se manifeste encore dans le Testament spirituel des Dispositions pour bien mourir : « Je proteste à votre divine Majesté, en présence du saint **ange** que vous m'avez donné pour me garder, que je veux mourir dans la foi et les sentiments de l'Église catholique, apostolique et romaine, dans lesquels tous vos saints et amis sont décédés. »<sup>8</sup>

Avec une telle dévotion, il n'est pas étonnant que Montfort ait célébré sa première messe « comme un ange à l'autel »<sup>9</sup> ! ✠

Abbé Guy Castelain+

<sup>1</sup> Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge [VD], n° 28.

<sup>2</sup> VD 8.

<sup>3</sup> VD 204.

<sup>4</sup> VD 28.

<sup>5</sup> VD 210.

<sup>6</sup> Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, par le Père Louis Le Crom [LC], Clovis, 2003, pp. 226-227.

<sup>7</sup> LC, pp. 351-352.

<sup>8</sup> Dispositions pour bien mourir, n° 43, Œuvres complètes, Le Seuil, p. 1784.

<sup>9</sup> Témoignage de M. Blain, Abrégé de la vie de Louis Marie Grignion de Montfort, p. 197 du manuscrit. Centre international montfortain, Rome, 1973, p. 107.

## Prière à l'ange gardien, en poésie, par Montfort



Poète, saint Louis-Marie de Montfort a transformé sa prière l'ange gardien en poème :

*Saint ange, je vous remercie,  
De vos soins et de vos secours,  
Continuez-les moi, je vous prie,  
Pendant le reste de mes jours.*

*Offrez au Seigneur mes prières,  
Conduisez-moi dans tous mes pas,  
Supportez-moi dans mes misères,  
Soutenez-moi dans mes combats.*

*Tenez-moi toujours compagnie  
Pour surmonter mes ennemis,  
Afin qu'un jour, en l'autre vie,  
Nous soyons pour jamais unis.*

Cantique n° 70 du recueil du Père Fradet, s.m.m.

## L'ange gardien dans les lettres du Père Grignon



Saint Louis-Marie Grignon de Montfort manifestait une grande dévotion aux anges gardiens, mais sa dévotion n'allait pas seulement à celui à qui Dieu l'avait Lui-même confié. Elle s'intéressait aussi l'ange à qui Dieu avait confié son prochain. C'est ce qui ressort de quelques pièces de sa correspondance.

Il termine une **lettre de 1701** à sa sœur Guyonne-Jeanne, sa préférée qu'il appelait Louise, par ceci : « **Je salue votre bon ange gardien** » (Lettre [L] n° 7, *Œuvres Complètes* [OC], p. 21). Même conclusion à la fin d'une lettre du 3 octobre 1701 à M. Leschassier, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris (L 10, OC, p. 30).

À l'**automne 1702**, il écrit une autre lettre à Guyonne-Jeanne qui vient de rentrer au noviciat de Rambervilliers en Lorraine. Il termine sa missive ainsi : « **Je salue votre ange gardien, qui est le seul qui fait le voyage avec vous** » (L 12, OC, p. 38).

Enfin, il achève une **lettre du 28 août 1704** à sa mère en ces termes : « **Je salue votre ange gardien et suis tout en Jésus et Marie ; Montfort, prêtre et esclave indigne de Jésus vivant en Marie.** » (L 20, OC, p. 56).

## Le Traité de la vraie dévotion



### commenté

par le Père Plessis, s.m.m.

Comment lire le commentaire ? Suivre la correspondance des numéros entre parenthèses du *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* (cf. bulletin n° 101).

**Rappel du plan** (avec les numéros du Traité) :  
Introduction (1-13).

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119).

**Partie II. De la parfaite dévotion** (120-273).

**Article I. Parfaite consécration à Marie** (121-125).

§ I - Étendue de la parfaite consécration à Marie.

A. Détail de la consécration (121).

B. Explications sur les bonnes œuvres (122).

§ II - **C'est la meilleure façon de se consacrer à Jésus Lui-même** (123-125).

### Article I

#### Parfaite consécration à Marie égale parfaite consécration à Jésus (121-125)

#### § II - C'est la meilleure façon de se consacrer à Jésus Lui-même

Ceci est prouvé d'abord par l'étendue de l'offrande : « *Tout ce qu'on peut donner* ». Donc, il n'y a absolument aucune réserve à la donation.

C'est prouvé ensuite par la manière dont se fait cette offrande et qui est la plus parfaite, « *puisque c'est par les mains de Marie* ». Ceci, si on considère la consécration du saint Esclavage en elle-même.

Si maintenant on la compare aux autres dévotions, celles-ci n'exigent qu'une partie de notre temps, une partie de nos bonnes œuvres, une partie de nos satisfactions : celle-là abandonne tout, jusqu'au droit de disposer des satisfactions gagnées par les bonnes œuvres. Les congrégations et les ordres religieux obligent à renoncer aux biens du monde par le vœu de pauvreté, aux biens du corps par le vœu de clôture. Mais aucune n'oblige à sacrifier le droit qu'on a de disposer de ses richesses spirituelles. Cette dévotion exige le plus grand détachement possible de ce que le chrétien a de plus précieux et de plus cher : ses mérites et ses satisfactions\*.

Ainsi, de toute façon, cette consécration à Jésus par les mains de Marie est la plus parfaite de toutes les consécérations dont le Sauveur puisse être le bénéficiaire.

### Remarques

1° Cette consécration met l'esclave d'amour dans l'impossibilité de disposer de quoi que ce soit. Cependant, il peut et il doit s'acquitter des obligations de son état, celles-ci comporteraient-elles l'application de la valeur satisfaisante et impératoire de ses bonnes œuvres.

Un prêtre, par exemple, qu'il ait été ordonné avant ou après sa consécration à Marie, est obligé par office d'appliquer les fruits de la messe à ceux qui lui en ont fait la demande et lui ont remis un honoraire. Il n'a pas à s'inquiéter. Cette application est un acte de son ministère. Il n'y a que lui qui puisse le formuler. Dit-il la messe aux intentions de la Sainte Vierge ? Il doit en appliquer les fruits aux intentions que Marie elle-même désire voir aboutir. Il ne peut laisser à la Vierge, le soin de faire cette application, sous peine d'invalidité. Il ne fait donc cette offrande, comme dit le Père de Montfort, « *que selon l'ordre de Dieu et les devoirs de son état* ».

2° La consécration du saint Esclavage s'adresse tout ensemble à la très sainte Vierge et à Jésus-Christ ; à la très sainte Vierge comme au moyen parfait, choisi par Jésus-Christ pour s'unir à nous et nous unir à Lui ; à Notre-Seigneur comme notre dernière fin, notre Rédempteur et notre Dieu. Il n'est donc pas nécessaire de faire deux actes d'offrande différents. Le même inclut les deux points de vue. En réalité, la formule [de consécration] composée par Montfort les met suffisamment en évidence l'un et l'autre et avec la hiérarchie indiquée ici même. Il y a cependant des formules brèves s'adressant à Marie seule, par exemple : « *Je suis tout à vous, ma bonne Mère, et tout ce que j'ai vous appartient* ». Elles expriment exactement le même sens. Marie conduit nécessairement à Jésus ceux qui se donnent et s'abandonnent à elle.

### \* Note importante du Père Plessis, s.m.m.

Le vœu héroïque lui-même n'est pas comparable à cette consécration. En principe, il n'abandonne, au bénéfice des âmes du purgatoire, que la valeur satisfaisante des bonnes œuvres et des prières. Ceux qui ont prononcé ce vœu ne doivent pas y voir un obstacle à la consécration. Marie se chargera elle-même d'appliquer cette valeur aux âmes du purgatoire. Et elle le fera, comme tout le reste, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand avantage de ces âmes (cf. n° 132).

A suivre.

## Montfort chante l'ange gardien...



**Je suis heureux** en vérité (bis)  
D'avoir toujours à mon côté  
Un ange tutélaire.

C'est un prince du Paradis,  
De Dieu, c'est l'un des favoris,  
La terreur de ses ennemis,  
Enfin l'un de ces purs esprits  
Qui n'ont rien de la terre.

**Son pouvoir** est très étendu, (bis)  
Il peut lui seul, par sa vertu,  
Renverser tout le monde.  
Il est d'un aspect ravissant,  
C'est un esprit très clairvoyant,  
Très subtil et très agissant,  
Il peut même dans un instant  
Passer la terre et l'onde.

**Etant si parfait**, il veut bien (bis)  
Être lui-même mon gardien  
Pour aider ma faiblesse.  
Car il me forme, il me conduit,  
Il me reprend, il m'avertit,  
Il me défend sans aucun bruit,  
Et l'ennemi qui nous séduit  
Perd toute sa finesse.

**Il me préserve** à tout moment (bis)  
De plusieurs fâcheux accidents  
Qu'on aurait peine à croire.  
C'est par son inspiration  
Que j'ai de la dévotion.  
Il me fait vaincre le démon,  
Surmonter sa tentation,  
Remporter la victoire.

**Mais** de qui prend-il tant de soin ? (bis)  
Hélas ! Il secourt au besoin  
Un pauvre ver de terre,  
Un pauvre pécheur, un néant,  
Qui, pour tant de biens qu'il lui rend,  
Lui refuse un remerciement,  
Et qui, sachant qu'il est présent,  
N'a pas soin de lui plaire.

**Je veux**, mon bon ange gardien (bis)  
Mettre dedans votre entretien  
Toute ma complaisance,  
Je vous rends grâce de l'honneur  
Que j'ai d'avoir votre faveur.  
Je surmonterai le tentateur  
Vous ayant pour mon protecteur  
Contre son insolence.

D.S.

Cantique du Père de Montfort.  
N° 69 du recueil du Père Fradet, s.m.m.

## Dis-moi qui tu fréquentes, et je te dirai...



Le lieu qu'il [l'abbé Grignion] choisit pour dire sa première messe, fut celui dont il avait eu tant de soin, depuis son entrée dans le séminaire, la chapelle de la Sainte Vierge, derrière le chœur, dans la paroisse Saint-Sulpice [à Paris]. J'y assistai ; j'y vis un homme comme un **ange** à l'autel. Cet air angélique qui l'y accompagna, ne me frappa pas seul ; un de ses confrères du séminaire, qui s'y trouva aussi, en fit la remarque et, également étonné et édifié, il m'en parla ; sur quoi, lui ayant dit, pour le sonder davantage, que tels et tels messieurs du séminaire, que je lui nommais et qui étaient très fervents, avaient aussi paru, dans cette auguste action, avec un air très dévot : « *Je l'avoue, répliqua-t-il, mais cependant, quelle différence : M. Grignion y a paru comme un ange.* » Son témoignage mérite attention, car il n'était pas d'humeur à flatter personne, encore moins M. Grignion à qui il n'était pas fort favorable.

Extrait de l'*Abrégé de la vie de Louis-Marie Grignion de Montfort* de M. Jean-Baptiste Blain, son condisciple au séminaire, pp. 196-198.

## Un triste cardinal conciliaire...



Le Père Congar, expert et cardinal conciliaire, restera tristement célèbre dans l'histoire de la dévotion mariale dans l'Église. Nous avons vu qu'il s'est vanté d'avoir brisé le grand mouvement marial qui se développait dans l'Église depuis la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (bulletin n° 119).

Mais sait-on qu'il s'est aussi violemment opposé à ce que la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie soit réalisée durant le concile Vatican II ? En voici la preuve irréfutable rapportée par Roberto de Mattei dans son livre *Vatican II, une histoire à écrire* (Müller Editions, 2013, p. 223) : « *Je fais campagne tant que je peux contre la consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie, car je vois le danger que ne se constitue un mouvement en ce sens* » (*Mon journal au Concile*, vol. II, p. 143).

Enfin, on sait qu'il disait ne plus croire à l'enfer éternel à la fin de sa vie (cf. bulletin n° 122). Aurait-il perdu la foi ? Lutter ouvertement contre la vraie dévotion mariale (et les demandes de Notre-Dame de Fatima), d'après le Père de Montfort, n'est pas un signe de prédestination...

## En été, à Anvers, une Retraite Montfortaine supplémentaire !



### ❖ Retraite à L'Étoile du Matin (57)

du 20 au 25 juillet 2015 (mixte, 36 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et L.-M. Turpault

Renseignements et inscriptions :

abbé L.-M. Turpault ☎ 03.87.06.53.90.

### ❖ Retraite à Anvers (B)

du 3 au 8 août 2015 (mixte, 15 places)

Prédicateurs :

abbés C. Pellouchoud et Th. Legrand

Renseignements et inscriptions :

abbé Th. Legrand ☎ [32] 2/ 5.50.00.20.

### ❖ Retraite au Moulin du Pin (53)

du 7 au 12 décembre 2015 (mixte, 16 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et O. du Châtelet

Renseignements et inscriptions :

abbé G. Castelain ☎ 06.38.79.52.73.

### ❖ Retraite du Rosaire (53)

du 5 au 10 octobre 2015 (mixte, 16 places)

Prédicateurs :

abbés G. Castelain et O. du Châtelet

Renseignements et inscriptions :

Le Moulin du Pin ☎ 02.43.98.74.63.



❖ **2178 membres** au 30 juin 2015.

❖ Les samedis **4 juillet** et **1<sup>er</sup> août 2015**, la sainte Messe sera célébrée pour les membres vivants et défunts de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*.

❖ **La Confrérie sur Internet** : *La Porte Latine*.

On y trouve :

- tous les bulletins, depuis le premier numéro,  
- la préparation ou renouvellement de la consécration,  
- une bibliothèque mariale et montfortaine.

❖ **Reçus fiscaux** : tout don peut faire l'objet d'un reçu fiscal (à demander au moment du don).

Chèques à l'ordre de : C.M.R.C. - F.S.S.P.X.

❖ **Responsable de la publication** :

Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.

❖ **Impression** : *Graphimaine*, Sablé-sur-Sarthe (72)